
interprofessionnelle et nationale pour le retrait du projet de loi sur les retraites

Journée décisive, ce mardi 12 octobre : l'importance de la grève, le fait qu'elle touche de nombreux secteurs professionnels, la participation massive aux manifestations, vont permettre au mouvement de s'inscrire dans la durée, de s'élargir, de se renforcer, ... et de gagner l'abandon de ce projet de loi réactionnaire.

La grève a bien démarré !

Des raffineries, des ports, sont déjà bloqués depuis plusieurs jours. La semaine passée, dans plusieurs entreprises et services, les salarié-e-s ont voté la grève reconductible à partir du 12. Aujourd'hui le mouvement s'annonce fort dans de nombreux secteurs.

Un gouvernement aux abois

Bousculé par les appels à la grève reconductible, le gouvernement enchaîne les messages contradictoires : il y a quelques jours il prétendait avoir « fait des concessions », notamment pour les femmes. Toutes les organisations syndicales ont réaffirmé que les petites modifications apportées au projet de loi ne répondaient absolument pas au problème posé, ne réglaient en rien les inégalités subies par les femmes. Cette diversion ayant échoué, changement de ton ce week-end : « on ne changera rien » ... Mais ça, on le sait depuis des semaines que le gouvernement et le patronat n'entendent pas reculer de plein gré, l'enjeu est bien de leur imposer par un mouvement social d'ampleur.

Non, il n'est pas obligatoire de travailler plus !

Durant des mois, la propagande a répété que « comme on vit plus vieux, il est normal de travailler plus longtemps ». C'est une affirmation idiote. D'abord parce que si on vit plus longtemps c'est en partie parce que le temps de travail a diminué, un rallongement de celui-ci à travers un report de l'âge de départ en retraite produirait l'effet inverse. Ensuite, la vraie question est de savoir quelle proportion de la richesse collective du pays nous consacrons aux retraites : avec les centaines de milliards donnés aux banquiers, aux actionnaires, aux rentiers (paquet fiscal, niches fiscales, exonérations de cotisations sociales, etc.), il y a largement de quoi revenir sur les contre-réformes de 2007 (Régimes spéciaux), 2003 (Fonction publique) et 1993 (Régime général) et satisfaire les revendications syndicales sur la diminution de la pénibilité du travail, sa compensation, une véritable égalité entre hommes et femmes, etc. !

Nous sommes tous concerné-e-s

La contre-réforme s'applique à tous les salarié-e-s : régime général, régime de la Fonction publique, régimes spéciaux. Il est donc normal de lutter tous ensemble, même si des mesures s'appliquent selon des calendriers un peu différents. Ne renouvelons pas l'erreur de 1993 : les salarié-e-s du Privé avaient seul-e-s été attaqué-e-s et l'absence de riposte unitaire avait permis au gouvernement de mettre en œuvre son plan, puis de s'en prendre ensuite à la Fonction publique en 2003, aux régimes spéciaux en 2007.

Nous serons des millions et nous reviendrons si c'est nécessaire !

A n'en pas douter, les manifestations qui auront lieu partout en France aujourd'hui vont rassembler des millions de personnes. Une nouvelle journée de manifestations est d'ores et déjà prévue le samedi 16. D'ici là, la grève va s'enraciner dans le pays. Les secteurs qui décident la reconduction dès aujourd'hui vont permettre à d'autres de rejoindre le mouvement, de l'étendre. Sur une même zone géographique, demain il y aura des entreprises en grève, d'autres pas encore : organisons des discussions ensemble, pour élargir le mouvement !

La grève appartient à celles et ceux qui la font

Les Assemblées Générales représentatives sont le lieu où se discutent les suites du mouvement. Bien sûr, pour être en mesure de décider, il faut être assez nombreux, représentatif des salarié-e-s. Partout où c'est possible, comme le disent les organisations nationales CFDT, CFTC, CGT, FSU, UNSA et bien sûr Solidaires, favorisons « la tenue d'Assemblées Générales et l'organisation de consultations unitaires des salarié-e-s sur leur lieu de travail » pour « définir démocratiquement le rythme, les formes et les suites de l'action ».